BULLETIN
DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE
Siège social : place du Sauvage - 13200 ARLES

N° 65 Bulletin trimestriel 1988

HONORÉ-FRANÇOIS-XAVIER DE GRILLE
Fils de François de Grille qui se signala
par son courage, comme Viguier d'Arles,
lors de la peste de 1720,
et d'Eugénie Riquetti de Mirabeau

SOMMAIRE

Éditorial par Thérèse Guiraud ..... page 1

Louise Colet par René Garagnon ..... page 2

Inédits arlésiens. Il y a deux siècles :
le grand hiver de 1788 par Rémi Venture ..... page 6

Une prestation de serment en 1487
par Marie-Rose Bonnet ..... page 14

Le radeau ..... page 22

ÉDITORIAL

Les actions menées au sein des AMIS DU VIEIL ARLES souvent obscures et de longue haleine portent parfois leurs fruits pour notre plus grande satisfaction.

Nous avions soumis il y a presque deux ans à monsieur Camoin, maire d'Arles, une liste des personnalités jugées dignes d'avoir une rue dans notre ville d'Arles et parmi elles THÉRÈSE MAXENCE. Nous avons suivi ce dossier au cours des derniers mois, et venons d'apprendre qu'une suite est donnée à notre souhait. En effet, une rue d'un nouveau lotissement du quartier de Trinquetaille s'appellera "THÉRÈSE MAXENCE", qui toute sa vie a porté le costume d'Arlésienne, et coiffé des centaines de jeunes femmes et parmi elles certaines de nos reines d'Arles. Son apparition dans la rue suscitait l'admiration des Arlésiens et des touristes. Notre joie est d'autant plus grande qu'elle est la mère d'un de nos deux vice-présidents PIERRE MAXENCE. Et puis parlons un peu du numéro 4 de la collection **Histoire d'Arles** que vous avez reçu en octobre. Il nous a donné beaucoup de travail, récompensé par les félicitations DE L'INSTITUT PASTEUR qui s'occupe encore aujourd'hui des problèmes de peste.

Depuis 1975, à l'initiative de monsieur René Garagnon, les A.V.A. organisaient un cours de provençal animé par Mlle Odyle Rio et M. Rémi Venture. En octobre 1988, l'Institut d'études provençales modernes, sous la présidence de M. Claude Mauron a regroupé les différents cours donnés dans notre ville.

Les A.V.A. restent présents au sein de l'Institut puisque les cours du jeudi, à 18 heures au collège Frédéric Mistral sont assurés par les mêmes professeurs, tous deux membres du conseil d'administration de l'association. La défense de la langue et des traditions étant l'un des objectifs de notre société, d'autres activités sont prévues dans cette optique.

Le conseil d'administration des AMIS DU VIEIL ARLES et moi-même nous trouvons ainsi confortés dans nos buts.

La présidente,
Thérèse GUIRAUD.

L'auteur : Il est inutile de présenter René Garagnon, dont on connaît la part qu'il prit à la renaissance des Amis du Vieil Arles.

Collaborateur fidèle d'une revue qu'il a longtemps dirigée (cf. bibliographie en fin de cet article), il nous présente aujourd'hui la vie d'une Mouriésienne dont l'influence fut notable dans la vie littéraire française du XIX^{e} siècle.

LOUISE COLET

Je ne connaissais de Louise Colet que le château de Servanes, près de Mouriès, où elle passa sa jeunesse, et le vers admirable sur Arles :

Arles ville des grands débris et des belles amours.

La publication récente de deux ouvrages consacrés à celle que l'on appela "la Muse'', "Sapho' ou "Vénus" permet de faire revivre cette femme de lettres quelque peu oubliée aujourd'hui (1)(2).

Louise avait des ascendances arlésiennes puisque son grand-père maternel, Jean-Baptiste Benoît Le Blanc, avait épousé une Arlésienne, Marguerite Rousseaux, fille d'un batelier et renommée pour sa grande beauté.

Louise naquit à Aix-en-Provence en 1810 au n°20 de la rue de l'Opéra (la rue où est né Cézanne) car son père, Antoine Révoil, était gouverneur des Postes d'Aix. Mais avec ses cinq frères et sœurs elle passait chaque été à Servanes. D'ailleurs, à la mort du père en 1826, Henriette Révoil et ses enfants s'installèrent définitivement à Servanes.

Louise, passionnée de lecture et de promenades solitaires, compose ses premiers vers au pied des "Caisses de Mouriès". La visite à Servanes d'une amie de la famille, Julie Candeille, sera le point de départ de la carrière littéraire de Louise Colet. Julie Candeille, musicienne et écrivain, tenait un salon littéraire à Nîmes, où l'on rencontrait les célébrités régionales : Jean Reboul, le poète-boulanger, Jules Canonge, ainsi que le jeune Hippolyte Colet, professeur de violon et de flûte. Invitée par Julie, Louise récite ses premiers vers devant ce cénacle.

Après la mort de sa mère et pour fuir l'hostilité de ses frères et sœurs – querelles à propos d'héritage et querelles politiques – Louise Révoil épouse M. Colet en 1834 et, comme tous deux ne rêvent que de Paris, ils partent en diligence pour la capitale.

M. Colet est répétiteur au Conservatoire. Louise, quant à elle, est rayonnante de beauté : cheveux d'un blond doré, de grands

yeux bleu faïence, "un cou superbe et de blanches mains aux ongles de rose" (3), des trais d'un modèle parfait et d'une blancheur éblouissante (4). Elle décide de publier les poèmes composés pendant sa jeunesse et assiège les éditeurs parisiens. Après bien des démarches, Dumont, en 1836, accepte de publier **Fleurs du Midi.** Le livre est signé Louise Colet née Révoil.

Elle rencontre les personnalités parisiennes du monde des lettres. Son premier amant sera le philosophe Victor Cousin, professeur à la Sorbonne. Il sera surtout son protecteur : devenu ministre de l'Instruction publique, il lui fera obtenir une pension annuelle en tant que femme de lettres.

En 1842, lasse du tourbillon de la vie parisienne, elle fait un voyage dans son Midi natal. Après avoir descendu le Rhône en bateau jusqu'à Beaucaire, elle s'arrête à Bellegarde, Nîmes, Arles, Mouriès et Aix. À Arles, Louise loge chez son cousin Honoré Clair. Elle connaissait la ville depuis son enfance : "J'avais joué enfant et médité jeune fille parmi les ruines des temples et du théâtre d'Arles."

C'est en 1846 dans l'atelier du sculpteur Pradier (un Nîmois bien que né à Genève) qu'elle va rencontrer le grand amour de sa vie. Louise pose pour Pradier (c'est la statue représentant la ville de Strasbourg, place de la Concorde) lorsqu'elle fait la connaissance d'un jeune géant de 24 ans, Gustave Flaubert. La difficulté sera l'éloignement des deux amants : Flaubert habite Croisset près de Rouen. D'où un nombre très important de lettres échangées (5). Ils se verront souvent à Mantes, chacun faisant la moitié du chemin. Si ses aventures avec Musset et Vigny ne furent que de banales liaisons, il en fut tout autrement avec Flaubert (6).

En 1849, Louise commence à écrire son journal, appelé "Mémentos", qui est au musée Calvet d'Avignon (7). Deux ans plus tard, son salon de la rue de Sèvres, où elle reçoit le jeudi et le dimanche, devient petit à petit un haut lieu de l'intelligentsia parisienne. On y rencontre son compatriote Mignet, l'historien, Leconte de Lisle (qu'elle lancera), Béranger, Cousin, Émile de Girardin, Jules Favre, Théophile Gautier, Nadar, Eugène Sue, Alexandre Dumas, le peintre Gérome, Baudelaire et le jeune Alphonse Daudet. Après le coup d'état du 2 décembre 1851, son salon devient le centre du mouvement libéral.

Louise se passionne pour le Risorgimento et, en 1859, part pour l'Italie. Elle s'arrête de nouveau à Arles chez l'archéologue Honoré Clair, "le seul bon parent qui lui reste". Frédéric Mistral, à dos de mule, fait le voyage de Maillane à Arles pour la voir. Ils déclament des vers sur les gradins des Arènes : Mistral ses propres vers et Louise des vers de Victor Hugo.

Elle restera deux ans en Italie où elle rencontrera Manzoni, Cavour et Garibaldi.

De retour à Paris elle ne songe qu'à repartir vers les pays du soleil : « Je vais à Arles passer quelques jours, puis en Italie » (lettre à Victor Hugo). Envoyée en Égypte par un journal parisien, elle y restera six mois.

À Paris sa situation matérielle et financière devient tragique ; tenir un salon coûte très cher. Elle se sent vieillir. Elle tousse. Victime de la muflerie de certains hommes de lettres (Alphonse Karr et même Flaubert) qui la considèrent comme un "bas bleu", son caractère s'aigrit et elle ne recule pas devant le scandale. Elle meurt le 6 mars 1876. Elle avait 66 ans.

Que reste-t-il de l'œuvre littéraire de Louise Colet (une cinquantaine de romans et un grand nombre d'articles de presse) ? Peu de choses en vérité. Louise, comme Walter Scott d'ailleurs, écrivait trop vite. D'où une écriture hâtive pour faire face à d'incessants besoins d'argent. De ci de là, on trouve malgré tout quelques vers d'une belle facture.

Elle reste la femme qui lutta pour les peuples opprimés (Italie, Pologne), les humbles ("J'écris pour ceux qui souffrent et qui gémissent, tous les éternels vaincus de la terre'') et qui professa des idées en avance sur son temps : instruction publique pour tous, séparation de l'Église et de l'État, abolition de la peine de mort... Hugo l'admirait pour son courage et sa vaillance (la correspondance entre Hugo et Louise dura vingt ans). Elle reste surtout l'égérie romantique. La même année que Louise, mouraient aussi Marie d'Agoult et Georges Sand. C'est la conclusion du livre de Micheline Bood, descendante de Louise Colet : "Avec elles disparaissent les dernières grandes amoureuses romantiques. " (8)

René GARAGNON

(1) *Jean-Paul Clébert : Louise Collet (1986).*

(2) *Micheline Bood et Serge Grand : L'indomptable Louise Collet (1986).*

(3) *Théodore de Banville, article de presse, 1876.*

(4) *Gustave Flaubert, Correspondance.*

(5) *La correspondance de Flaubert à Louise Collet comprend 279 lettres. Les lettres de Louise ont été égarées à l'exception de cinq.*

(6) *Gustave Flaubert : Correspondance, Tome 1 et 2, Bibliothèque de la Pléiade - Jacques-Louis Douchin, La vie érotique de Flaubert (1984).*

(7) *C'est M. Bissieu, petit-fils de Louise Collet, qui en 1906 vendit les Mémentos à Paul Maneton.*

(8) *Micheline Bood mourut d'un cancer en 1980 et laissa son œuvre inachevée. C'est Serge Grand qui termina le livre sur Louise Colet.*

Dans le Bulletin des Amis du Vieil Arles, René Garagnon a *publié :*

- Arles et Lawrence d'Arabie, in n°47, décembre 1 982, p. 13-15.
- Les Châteaux du pays d'Arles : L'Armeillère, in n°9, juin 1973, p. 2-6.
- Chateaubriand et la Provence, in n°21, juin 1976 , p. 22-24.
- Le Collège Frédéric Mistral, in n°30 à 35.
- Les Contes du Pays d'Arles, in n°2, 4, 6, 7, 8, 1 0 et 11.
- Dickens et Amédée Pichot, in n°20, janvier 1976, p. 24-25.
- Émile Fassin et les Amis du Vieil Arles, in n°50 , septembre 1983, p. 16-19.
- Frédéric Mistral et les monuments d'Arles, in n° 38, septembre 1980, p. 4-10.
- L'Hôtel Jules César d'Arles, in n°49, juin 1983, p. 2-5.
- Le Pont de Langlois, in, n°43, décembre 1981, p. 8-9.
- Quelques réflexions après la renaissance de notre association, in n°1, avril l971, p.2.
- Répertoire complet des niches d'Arles, in n°12 à 14, 1974.
- Un peintre arlésien, Trophime Bigot, in n°26, p. 13 et 24.

INÉDITS ARLÉSIENS
IL Y A DEUX SIÈCLES :
LE GRAND HIVER DE 1788

Comme nous en avons désormais l'habitude, nous offrons aux lecteurs de notre **Bulletin des Amis du Vieil Arles** un texte inédit d'une grande valeur documentaire. Il s'agit d'un extrait du journal que l'Arlésien Pierre Véran (1749-1819) rédigea durant toute la période révolutionnaire, événements auxquels lui-même participa très activement. Ce volumineux et précieux manuscrit fait aujourd'hui partie des fonds spéciaux dont nous avons la charge au sein de la médiathèque d'Arles.

On sait combien furent nombreuses les causes qui entraînèrent la chute de l'Ancien Régime. Toutes eurent un ultime détonateur ; le catastrophique hiver qui s'abattit sur la France durant la fin de 1788 et le début de 1789. La Provence et le Pays d'Arles n'en furent pas épargnés. Dans les premières pages de son journal, Pierre Véran décrit avec une très grande précision les rigueurs climatiques dont furent victimes nos ancêtres. C'est ce texte, tiré du manuscrit 630 de la médiathèque d'Arles, que nous publions aujourd'hui. Nous n'avons rien enlevé à ce document, qui parle de lui-même. Quelques notes permettront seulement de le rendre plus intelligible à tous les amis du Vieil Arles...

Rémi VENTURE.

"FROID EXTRAORDINAIRE DE 1788 À 1789".

"La saison de l'été de 1788 fut très sèche, mais par contraire "l'automne fut très humide, la quantité de pluyes que nous eumes "innonda tous les baffonds du territoire d'Arles, et plusieurs terres ne "furent point semées (1)*. La fin de l'automne fut très froide, les gelées "commencèrent le 25^{e} novembre, et furent en augmentation tellement bien "que dans la nuit du 1er au 2nd décembre on fut obligé d'oter le pont à "batteaux par rapport aux glaces ; mais l'air ayant pris une autre "température on remit le pont quatre jour après* (2)*.*

"Le froid ayant recommencé le 6 décembre et augmentant "successivement, on ôta le pont le 20^{e} du même mois, dès lors le fleuve "fut couvert de glaces, qui s'arretèrent depuis l'église St. Pierre de "Trinquetaille (3) *et les prescheurs jusques à Tarascon.*

"Le 26 décembre un furieux vent d'ouest fit refluer les eaux si "considérablement que les glaces soulevées par la force des eaux

"*descendirent en grosse masse jusques à l'endroit appelé la Cappe* "(4), *de sorte que dez ce moment toute communication entre Arles "et Trinquetaille fut interrompue, ce qui est très rare. Le froid "augmentant toujours, on vit le 28e décembre une quantité de monde "passer sur la glace.*

« Le 29 décembre le thermomètre de Réaumur placé en plein air "descendit au 10° degré au dessous de la glace, le lendemain il fut au "11° degré, et le dernier décembre au 18° degré (*) un vent affreux du "nord soufflant et couvrant le soleil, la consternation devint "générale. Le pauvre se retraça les malheurs arrivés en 1709 (5)*, la "misère publique se fit sentir dans toute sa force, l'usurier et l'avare -fermèrent leurs greniers, et les prix du bled fur porté tout de suite à "15 Livres le setier (6).*

"MM. les consuls craignant un soulèvement parmi le peuple "vinrent au secours de sa misère en lui distribuant du pain. Les âmes "charitables s'empressèrent de garnir les mains des curés "des paroisses pour fournir aux besoins des pauvres et des honteux "dont plusieurs n'attendaient que la mort.

"Durant ces temps affreux on vit l'eau se geler dans les citernes "et dans les jarres, l'urine, le vin et le vinaigre et plusieurs liqueurs "fortes dans les appartements. On étoit obligé de mettre auprès du "feu le pain pour en faire fondre les glaçons. Ce qui ajouta encore "plus à la misère publique fut le manque de légume et de bois chez "les familles honteuses. Le paysan hardy et robuste courut les "champs ; et armé d'une hache et d'une cognée fit main basse sur "tous les arbres en commenceant par ceux qui se trouvaient plantés "depuis 200 ans sur les digues du canai de Craponne près de l'église "des Minimes (7)*.*

"Le 1er 2e et 3e janvier 1789 le froid diminua un peu sans pourtant "dégeler. Le 4, il tomba demi pan de neige (8) *et le 5 le froid repris "sa rigueur jusques au 7 qu'il tomba encore plus d'un pan de neige. "On trouva toujours jusques à cette époque l'urine et le vin gelés "dans les appartements, le monde ne fait plus aucune difficulté de "passer sur le Rhône qui se trouve gelé de 14 pouces* (9) *dans les "parties ou les glaces ne s'étoient point amoncelées les unes sur "les autres, on ne craint pas même d'y faire passer les chevaux, "les bœufs et les charretes chargées de plus de quarante quintaux "de poids.*

" On voit arriver de toute part, de grües, de flamants, de canards "et autres oiseaux qu'on trouve gelés sur les étangs et sur les plages "de la mer. Les carpes, les anguilles, les muges périssent dans les "étangs, celui du Vaccarès est complètement gelé, et la mer a un "quart de lieue en avant (10).

"Beaucoup de brebis et agneaux meurent dans les campagnes, "et par surcroît de malheur des personnes dans les campagnes et "dans la ville même périssent du froid.

"Les cadavres restent sans sépultures dans les cimetières pour "ne pouvoir les couvrir de terre".

"On apprend bientôt que l'écorce de figuier et autres arbres "s'ouvre, que l'olivier reperre (sic) ses feuilles et rougit (11)*, et enfin "que la terre est sur le point d'être couverte d'un deuil général.*

"Heureusement Dieu se laissant fléchir à nos prières redonna au "soleil son éclat naturel, le tonnerre gronda et nous annonça que la "colère du tout puissant est appaisée. Le vent d'est commence à "souffler le 8e janvier, chasse au loin le frimat qui depuis si "longtemps couvroit nos têtes, et continuant d'échauffer notre "orison il fait gonfler si fort les eaux du fleuve du Rhône, que les "masses énormes de glaces qui en couvroient la surface sont "soulevées dans la nuit du 12 au 13e janvier avec une telle force "qu'elles détruisirent de fond en comble le pont abatteaux, et n'en "laissant aucun vestige. Elles entraînent avec elles les ponts de "Tarascon et de Beaucaire et tout ce qui s'oppose à leur fuite. On voit "plus, l'entrechoquement des glaces élèvent des montagnes sur "plusieurs quartiers de nos chaussées où l'on trouve des billots en "pierre construits pour les protéger, et plusieurs de ces masses de "glace dune épaisseur énorme s'arrêtent au milieu de leur course en "touchant le lit du fleuve, et formant des isles qui ne disparoissent "que par la fonte et l'élévation des eaux qui vinrent à menacer nos "chaussées.

"Le froid ci dessus produisit les malheureux effets qu'on "craignoit, il privat la ville d'Arles de l'avantage de jouir de ses plus "riches productions celles des oliviers dont la perception versoit "l'abondance dans la maison du pauvre cultivateur (11).

"La grele survenue le mois de juin suivant anéantit presque "entièrement le seul espoir qu'il lui restoit, celui d'une récolte de "bled qui la garantit des dangers de la famine.

"À tant de calamités enfin succéda le plus triste des fléaux, une "maladie épidémique qui mettant le comble à tous les malheurs a "enlevé une partie de la population, maladie qui fut occasionnée par "les vapeurs des marais qui avoisinent la ville d'Arles..." (12).

Pierre VÉRAN.

"(*) A Paris le froid fut jusque au 18° degré 1/2 et meme 3/4. La mer "sur les cotes de Bretagne se gela jusques a 3000 toises, à Marseille 'le port se gela à plus de la moitié. Les étangs d'Istres et de "St Chamas furent aussi totalement gelés".

Notes

1) N'oublions pas que le blé constituait alors la plus grande richesse de la terre d'Arles. Le manque à gagner que constituait l'absence de semailles pouvait être à double titre catastrophique. Rappelons qu'à cette époque les fortunes étaient surtout foncières ; ecclésiastiques, nobles et bourgeois possédaient la totalité des exploitations agricoles de Crau et de Camargue. À une baisse importante des revenus de ces propriétaires terriens et des agriculteurs qui travaillaient pour eux, s'ajoutait la crainte de voir éclater famine et disette.

2) Le pont de bateaux reliant Arles et Trinquetaille était enlevé et arrimé le long de la côte en cas de crue. On tentait ainsi d'éviter que le fleuve n'emportât l'ouvrage, ce qui arrivait pourtant assez souvent. Ce n'est que dans les années 1870 que ce pont de bateaux fut remplacé par un ouvrage métallique, ce dernier ayant été détruit en 1944. Sur le pont de Trinquetaille, voir l'article de Jean Boyer ***Le bateau du port d'Arles****, paru dans le n° 63 de notre bulletin (pages 8 à 15).*

3) L'église paroissiale Saint-Pierre de Trinquetaille était située alors sur les berges du Rhône dans la courbe du fleuve, environ à l'endroit où se trouve maintenant un embarcadère. Ce sanctuaire fut désaffecté à la Révolution. Lors de la réouverture du culte, après le Concordat, la paroisse s'installa dans l'ancienne chapelle des Capucins, plus vaste, et moins exposée aux inondations. L'ancienne église fut détruite durant le XIX^{e} siècle quand on construisit les quais actuels. On sait que la chapelle des Capucins, qui s'élevait à l'emplacement de l'actuel parking du grand magasin Intermarché, fut quant à elle bombardée en 1944, et remplacée par l'édifice actuel.
Sur les églises de Trinquetaille, voir l'article de Maurice et Jean Molinier paru dans le n° 35 de notre bulletin (pages 3 à 6).

4) Trou de la Cappe, en Camargue, au niveau du carrefour entre les routes des Saintes-Maries et de Salin-de-Giraud.

5) Le grand hiver de 1709 endeuilla les dernières années du règne de Louis XIV.

6) À Arles, le setier valait six décalitres. La livre était quant à elle une unité monétaire de compte. Afin de donner une idée de sa valeur, on peut dire qu'au XVIII^{e} siècle, le salaire journalier d'un ouvrier agricole était d'une livre.

7) La chapelle des Minimes est l'actuelle église Saint-Honorat.

8) et 9) En Provence, le pouce valait 3 cm, et le pan équivalait à 9 pouces, c'est à dire à 27 cm. Un demi-pan vaut donc environ 13 cm, et 14 pouces 42 cm.

10) La lieue valait 4 km. Un quart de lieue vaut donc 1 km.

11) L'olivier était la seconde richesse du pays d'Arles. Si les villages de Mouriès ou Maussane comptaient un nombre très important de moulins à huile, Arles en possédait également. Rappelons que l'olive ne servait pas seulement à la consommation, mais aussi pour la fabrication du savon. L'oléiculture ne se releva jamais complètement des préjudices subis lors du grand hiver de 1788, au cours duquel beaucoup d'oliviers gelèrent.

12) Le témoignage de Véran montre combien était encore archaïque la société arlésienne prérévolutionnaire. On y retrouve la trilogie des fléaux qui s'abattaient sur les villes du Moyen Âge :

- une catastrophe naturelle engendrait de mauvaises récoltes

- les mauvaises récoltes entraînaient la disette et la famine

- la malnutrition affaiblissait les populations, qui étaient alors victimes d'épidémies...

La dernière fois que le Rhône gela. Photographie prise le 13 février 1929. On voit un homme qui marche sue la glace, au pied du pont de Lunel.
(Collection particulière)

ARLES À L'ÉPOQUE DE LA RÉVOLUTION :
Dessins de Pierre Véran (B.M. Arles manuscrit 734)

Arles vue du sud (emplacement de l'actuelle rue Émile Zola). On reconnaît la porte du Marché Neuf, la Rotonde (Temple protestant), le couvent des Carmélites (Hôtel Jules César).

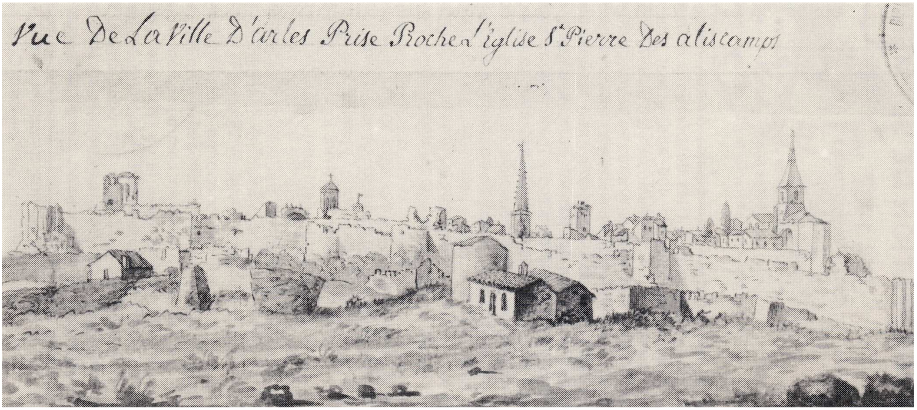

Arles vue de l'est. Actuel emplacement du cimetière d'Arles Ville. Clochers du couvent St Césaire (église St Blaise), St Trophime, Cordeliers (pensionnat St Charles) et la Major.

UNE PRESTATION DE SERMENT EN 1487

(BB6 - Archives communales d'Arles)
F°5 r°, 1487

L'auteur : Marie-Rose Bonnet est professeur de Lettres. Elle prépare une thèse sur le provençal parlé à Arles durant le Moyen Âge que l'on peut étudier à travers les anciens documents. Elle commence à nous livrer ici le fruit de ses recherches.

La série BB des archives municipales d'Arles constitue un fonds important, car représentant les délibérations communales depuis 1426. Elle couvre plus de 400 ans, et est une source intéressante de l'histoire quotidienne aussi bien qu'événementielle concernant notre ville. Tous les faits, grands ou petits touchant la vie de la cité y sont en effet consignés. Nous y trouvons aussi bien les dépenses occasionnées par la guerre, par les troubles, les préjudices causés par un climat pas toujours bienfaisant, que les problèmes posés par des maîtres d'école (nomination, révocation, etc.), des vols, etc. Le conseil communal doit résoudre de multiples questions (prix des marchandises, salaires alloués à certains, réparations, récriminations de citadins mécontents, élections, ...). Tout est minutieusement noté, petits et grands faits. Les personnages essentiels aux rouages de la vie de la cité, comme ceux qui ont une importance "nationale", apparaissent dans ces textes.

Les consuls : le consulat d'Arles est l'un des plus anciens : 1131. L'archevêque accorde une charte de consulat vers 1150. Entre 1160 et 1245, sont rédigés les statuts, maintes fois recopiés et présentés. En fait, certains bourgeois d'Arles jouent à cette époque un rôle de plus en plus important, allant jusqu'à suppléer le comte. Mais le consulat, pendant le XII^{e} siècle, ne sera pas véritablement indépendant. L'administration royale traditionnelle se met en place assez rapidement, même si les Arlésiens se donnent parfois l'illusion de conserver certains privilèges. Le viguier va alors représenter le roi. Pour l'année 1487 (le système fonctionne donc depuis le XII^{e} et perdure en cette fin du XV^{e}), il s'agit de Sébastien d'Autric, seigneur de Beaumette. Ce n'est pas un Arlésien, comme ne l'ont pas été ses prédécesseurs. Son pouvoir est assez large (visite de la viguerie, convocation et présidence des assemblées générales des habitants et des réunions du conseil municipal). Élu pour un an, il prête serment sur un missel, debout sur les marches de l'escalier de pierre accolé à la façade de la Maison commune, puis recevant la baguette et le bâton, symboles de son pouvoir. La Maison commune, sur l'emplacement de l'actuel hôtel de ville, démolie en 1673, était un PALATIUM du comte. La Cour royale, ou Plan de la Cour, la borde au nord.

En plus du viguier, le comte de Provence nomme chaque année deux juges (que la communauté arlésienne a parfois révoqués, ainsi d'ailleurs que le viguier) : le juge du tribunal du Lion, en appel et pour les nobles ; celui de la porte d'Arles (proche de la porte Saint-Étienne) pour la première instance. Comme le viguier, ces deux juges sont étrangers à la ville d'Arles.

Les consuls dont il est question dans ce texte sont les anciens syndics dont Louis XI changea le nom à partir de janvier 1482. En plus de ces personnages, il y a aussi un sous-viguier, un clavaire, qui gère les finances royales, et quatre notaires. Selon FASSIN (1) "Les notaires des consuls étaient les dépositaires du sceau de la communauté. Ils expédiaient les délibérations des conseils, gardaient les registres des archives communales et y inséraient tous les titres et documents qui concernaient la ville". Ils sont donc notaire et greffier (scriba) en même temps.

Les textes des délibérations nous permettent de participer plus directement à cette histoire quotidienne d'une ville, en nous proposant des témoignages directs de cette réalité qui nous paraît parfois si lointaine lorsque nous la découvrons dans un livre d'histoire.

Mais leur intérêt ne se limite pas à cela. Si les premiers BB sont en latin, ceux du XVI^{e} siècle (et les suivants), en français, quelques-uns, dont le BB6, sont en provençal. Or, la fin du XV^{e} siècle est une époque charnière pour la langue. Jusqu'à présent, les textes dits "officiels" étaient libellés en latin, langue savante par excellence, bien que la ville d'Arles présente la particularité d'être très riche en textes provençaux (la série CC, c'est-à-dire les livres et les comptes trésoraires, couvrant tout le XV^{e} siècle, est en grande partie en provençal ; de nombreux actes notariés ; des gabelles ; des testaments et donations ; etc. ; il est impossible de tous les citer ici). Vers la fin du XV^{e}, les BB sont donc eux aussi, la plupart du temps, en provençal, hormis quelques pages, ainsi que les têtes de chapitres et la liste des nouveaux consuls élus chaque année. Le provençal a acquis une fonction officielle, puisqu'il est devenu la langue des textes administratifs. Il n'est plus seulement celle de la correspondance journalière ou de l'écrit personnel, comme la Chronique de B. Boysset ou quelques livres de raison. Il traduit le vécu personnel comme les relations extérieures. Il va assurer cette fonction pendant tout le XV^{e} siècle, parallèlement au latin.

Ce BB6, qui couvre une période allant de 1487 à 1513, permet donc d'établir une triple comparaison linguistique :

- avec d'autres textes de la même époque ;
- avec des textes antérieurs (du XIV^{e} siècle, voir les A.M.A., les A.D.M., la B.M.A.).

- avec les autres textes de le sérié BB en provençal, le même avec ceux du même manuscrit, puisque 26 ans séparent les premières pages des dernières.

Nous pouvons ainsi replacer le texte dans sa "situation d'emploi" (cf. Br. SCHLIEBEN-LANGE (2). À la page 7 du même volume, elle écrit : "Le niveau du texte est particulièrement sensible aux besoins de la société (elle parle du texte en général, et ne fait pas allusion au BB), puisqu'une partie de la vie sociale se déroule sous forme de textes. D'autre part, il est également vrai que les types de texte créent de nouveaux groupes sociaux. Là encore, on peut constater les rapports très étroits qui existent entre vie sociale et pratiques textuelles. Le plan de la conscience linguistique et textuelle est particulièrement ouvert aux influences sociales, politiques et culturelles. C'est là que les identités linguistiques se constituent, souvent sans être démêlées des identités politiques et culturelles."

Ce foisonnement d'écrits en provençal atteste de la vitalité de cette langue qui n'est donc pas seulement parlée, mais écrite ; il se trouve dans tous les manuscrits couvrant le XV^{e} siècle (mais le latin et le français existent aussi, peut-être dans les mêmes proportions), et nous devons attendre le XVI^{e} siècle pour le voir progressivement disparaître des actes administratifs. Ne parlons pas, en outre, de l'abondant courrier échangé par les consuls d'Arles avec les villes voisines, ou éloignées, témoignant que la langue vernaculaire est bien celle de la correspondance, familière ou non.

Son évolution devient alors perceptible, ce qui nous permet de nous demander quelle pression, intérieure ou extérieure, s'est exercée pour l'influer dans telle ou telle direction. Est-elle purement interne, et normale pour une langue vivante, ou bien s'agit-il des prémices des coups portés par le français, les liens entre les deux pays étant alors assez fortement tissés pour que l'un n'ignore pas le parler de l'autre ? D'après A. BRUN (3), "durant tout le Moyen Âge, les parlers locaux persistent également dans l'ensemble des territoires méridionaux, quelle que soit l'origine, indigène ou étrangère, du prince ou du seigneur régnant ; /.../ après le Moyen Âge, le français s'est introduit uniformément, à peu près aux mêmes dates, quelle que soit, pour chaque fief, l'ancienneté du rattachement à la Couronne."

La Provence vient juste d'être annexée (1486), l'édit de Villers-Cotterets n'a pas encore été promulgué (1539). Tout n'est que sousjacent, et nous allons voir maintenant que l'évolution, car évolution il y a, n'est qu'en filigrane et ne concerne pas tout le vocabulaire.

Conseil : Le son mouillé [7] est traditionnellement écrit h-. Ici, nous avons une transcription déjà plus évoluée.

Ordenance : L'aboutissement du -a final, marque du féminin, est l'une des grandes différences existant entre la langue d'oïl et celle d'oc. On le sait, le Nord a depuis longtemps abouti à -e, [ ], alors que le Sud conserve encore -a. Mais tout n'est pas aussi simple. Tout au long du XV^{e} siècle, nous voyons apparaître, bien que sporadiquement, un -e, et, vers la fin du XV^{e}, parfois, -o. Mais à Arles, il semble que la tendance ait plus utilisé -e, qui devient de plus en plus fréquent vers la fin du siècle et au début du XVI^{e}, alors qu'aux alentours, les villes voisines semblent privilégier -o. Mais -a n'en demeure pas moins bien vivace, et statistiquement majoritaire (cf. **Letras als consols d-Arle,** (4)). Dans ce texte, nous avons 16 féminins en -a, pour 3 en -e (celui-ci, justice, peyre). Deux d'entre eux appartiennent d'ailleurs au vocabulaire juridique.

Toutz, court, voux, jurt : Pendant tout le XV^{e} siècle, la tendance générale est d'écrire "tot, cort, vox, jort". Cependant, le continuateur ordinaire de [o] du latin vulgaire est -ou-, prononcé [u]. Il est difficile, de dater un phénomène phonétique, dans la mesure où le texte écrit n'enregistre que longtemps après un changement de prononciation. Le fait qu'un texte offre une forme n'est pas une preuve de sa concrétisation orale. Néanmoins, lorsque d'autres viennent la confirmer, on peut supposer alors que la transformation est bien la seule réalité. Simplement, nous pouvons dire que la séquence était déjà [u] dans ce cas à la fin de XV^{e} siècle. Le -z, marque de pluriel, n'a rien d'anormal, les autres textes offrant indifféremment -s ou -z. Il n'a ici de valeur que graphique.

Chescun : La seconde grande différence entre le Provençal et l'Ancien Français est le traitement de [k-a] latin. Au Sud, il reste intact, au Nord, il devient -che-. Nous devrions donc avoir la forme "cascun". Si l'on rencontre parfois "chascun" (ch- ayant alors la valeur de [k], il est rare que le -a- soit remplacé par -e- dans nos textes médiévaux. "Chescun" n'appartient plus, alors, à l'arlésien médiéval.

Pagina : Le -i- est ici dans une pénultième prononcée après une syllabe accentuée. Dans ce cas, l'ancien provençal hésite entre -i- et -e-. PANSIER ne donne que la forme "pagena". Le -i- est probablement, ici, un témoignage de l'étymologie latine plutôt qu'une marque de prononciation ; cf. "missal", lui aussi "savant" (liber missalis, latin médiéval = livre de messe).

Seignhour : Voici un 'mot-témoin' de l'évolution phonétique traduite par une graphie "embarrassée", sinon anarchique. La forme

normale, classique, en ancien provençal, est "senhor" . Le -o- final n'a pas encore été diphtongue dans l'écriture, -nh- représente le son (cf. "conseil"). Mais, nous l'avons vu plus haut, la mouillure se présente déjà autrement dans ce texte. À côté de "messenhors", le scribe écrit donc -gn-. De plus, il ajoute -i- devant, comme en français. Cependant, comme il est encore très nettement influencé par l'orthographe provençale, il ajoute -h-, conformément aux autres. De plus, est écrit -ou-, comme dans "toutz"... Le fait que, dans le même texte, nous trouvions les deux formes, prouve que l'évolution est en cours. Elle touche les mots les plus courants, les plus usités. Mais l'hésitation flagrante montre aussi que rien n'est terminé.

Les autres mots ne présentent aucune différence avec les autres textes du XV^{e} siècle. Ces exceptions ne sont en fait que les témoignages de l'évolution qui s'effectue dans toute langue vivante. Il est alors impossible de parler d'interférence, ou d'ingérence. Nous avons simplement affaire à un état de la langue à un moment donné ; ce texte est sensiblement différent d'un écrit du début ou même du milieu du XV^{e} siècle, identique à ses contemporains, compte tenu de la lourdeur d'un style soumis à la phraséologie administrative et notariale.

Peut-être l'emploi du provençal est-il dû au désir des Arlésiens de marquer leur particularité, leur différence vis-à-vis du pouvoir royal. Arles tient beaucoup aux prérogatives que lui accordent les rois dont elle dépend. Utiliser la langue locale pour transcrire des délibérations peut être une marque d'indépendance, de reconnaissance, ou d'affirmation, de son altérité ou de son désir de n'être point une "bonne ville" (le terme n'apparaît d'ailleurs pas dans les lettres échangées entre le prince et la communauté), dans le vocable, sinon dans les faits. Or, cela paraît être en contradiction avec ce que disait A. BRUNO (p. 336) : "Il est une partie de la Provence qui contredit à tout ce qui précède, et où le français pénètre peu après la réunion. C'est le pays d'Arles. Jusqu'à la fin du Moyen Âge, le provençal y reste langue écrite et langue parlée. Mais ici, comme à Valence, comme à Beaucaire, on constate que la vallée du Rhône fut pour le français une admirable voie d'infiltration. C'est à Arles, capitale ecclésiastique et commerciale, au terme de la batellerie fluviale, que le français jette l'ancre avant de s'introduire en Provence". Mais il n'est pas impossible qu'Arles, ville de contradiction, après avoir noté sa différence et sa spécificité à travers sa langue, ait été l'une des premières à en adopter une autre, dans son administration du moins !

Marie-Rose BONNET.

*Reception e juramet de messenhors lo viguier noble Sebbastian**us** Auctric juges del Lion mess**ier** Juhan Ferra**n**t et de la Porta messier Guilhem Bompar.*

*Et appellatz losd**ichs** noble Sebastian Auctric, messier Juhan Ferrant e messier Guilhe**m** Bompar, et ellos vengutz et stantz en lo p**rese**nt conseil, lod**ich** mons**enhor** l-assessor, en nom del p**rese**nt conseil lur ha declarat e donat entendre la susd**icha** ordenance, losquals toutz tant coma touca a chescun d-ellos son estatz contens de renu**n**ciar alsd**ichs** caps e jurar coma dessus es dich. Et pauc apres, salhent de lad**icha** mayson com**m**una et venent sus los escaliers de peyra q**ue** son davant lad**icha** court real, et aqui aplicatz los susd**ichs** noble Sebastian Auctric p**er** viguier, messier Juhan Ferrant p**er** juge del tribunal de Lion, et messier Guilhem Bompar p**er** juge del tribunal de la Porta de la cort real de la p**rese**nt cieutat 'son estatz p**er** losd**ichs** mess**enhors** consols ressauputz p**er** viguier e juges de la cort real de la p**rese**nt cieutat p**er** ung an prochanament vene**n**t finissent semblant jurt e hora' (1), ellos estantz sus losd**ichs** escaliers de peyre coma es de costuma, tenent lurs doas mans chescun sus ung missal ubert et sus la pagina del De Igitur, loqual missal tenien en lurs mans losd**ichs** messenhors consols permieramen**t** p**er** lod**ich** moss**enhor** l-accessor alta voux legitz los privilegis, statutz, conve**n**cions, us e costumas de la **present cieutat et p**er** ellos coma an dich ben entendutz aquellos et aq**ue**llas statutz, libertatz, convencions, privilegis, us e costumas, am jurat tenir, ob**ser**var e no**n** infrengir et aquo a honor del Rey n**os**tre sovera**n** seignhour, et profiech et utilitat de la ca**usa** publica de la p**rese**nt cieutat, losquals jurame**n**s ansins **p**er** losd**ichs** moss**enhors** los viguier e juges novels prestat, es estat lod**ich** mossenhor lo viguier novel en lo tribunal de lad**icha** court real de mossenhors los viguiers mes en possession **p**er** losd**ichs** mes**senhors** los consols Et lod**ich** mossenhor lo luoctene**n**t de viguier ly a baylat la bagueta e baston de justice et pueys p**ar**elhame**n**t losd**ichs** messenhors juges novels son estats messes en possession chescun de son tribunal coma plus a plen costa nota p**re**sa **p**er** my Juhan Rohard, not**ary** e scriba del p**rese**nt conseil.*

*/f°5 v°/ Et pauc apres, lod **ich** mos**senhor** lo viguier novel venent a la mayson com**m**una subre dicha et aplicat en la sala d-aquela, es estat mes en possession del tribunal de lad**icha** sala p**er** losd**ichs** mes**senhors** consolz coma es acostumat. Et el estant en lod**ich** tribunal, ha revocat coma es costuma tous los conselhiers de l-an darriereme**n**t passat de la p**rese**nt cieutat. Et aqui memes a requisicion et p**rese**ntation delsd**ichs** consolz**,** el ha creat en **ser**vent de la court real de la p**rese**nt cieutat los prodomes Juhano**n** Mejon, loqual a jurat coma es acostumat en forma.*

Traduction :

Réception et serment de messieurs le viguier, noble Sébastien Auctric, juge du Lion monsieur Jean Ferrant, et de la Porte monsieur Guillaume Bompar.

Une fois appelés lesdits nobles Sébastien Auctric, monsieur Jean Ferrant et monsieur Guillaume Bompar, et après leur arrivée dans ce conseil, ledit monsieur l'assesseur, au nom de ce conseil, leur a déclaré et donné à entendre la susdite ordonnance ; tous trois, autant que cela concerne chacun d'eux, ont été obligés de renoncer aux dits chapitres et de jurer comme il est dit ci-dessus. Peu après, sortant de cette maison commune, et venant sur les escaliers de pierre qui se trouvent devant la dite cour royale, et ici appliqués, les susdits noble Sébastien Auctric comme viguier, monsieur Jean Ferrant comme juge du tribunal du Lion, et monsieur Guillaume Bompar comme juge du tribunal de la Porte de la cour royale de la présente cité, ont été reçus par lesdits messieurs consuls comme viguier et juges de la cour royale de la présente cité pour un an venant prochainement, finissant aux mêmes jour et heure, ces derniers étant sur lesdits escaliers de pierre comme il est de coutume, tenant leurs deux mains chacun sur un missel ouvert à la page du De Igitur, missel que tenaient en leurs mains lesdits messieurs consuls, premièrement lus à haute voix par ledit monsieur l'assesseur les privilèges, statuts, conventions, usages et coutumes de la présente cité et par eux, comme ils ont dit, bien entendus ces statuts, libertés, conventions, privilèges, usages et coutumes, ils ont juré de tenir, d'observer et de ne pas enfreindre, et cela pour l'honneur du roi notre souverain seigneur, pour le profit et l'utilité de la chose publique de la présente cité, serments ainsi prêtés par lesdits messieurs les viguier et juges nouveaux. Le viguier nouveau s'est rendu dans le tribunal de ladite cour royale de messieurs les viguiers mis en possession par lesdits messieurs les consuls. Et le lieutenant du viguier lui a donné la baguette et le bâton de justice ; ensuite, de la même manière, les nouveaux juges ont été mis chacun en possession de leur tribunal, comme cela apparaît dans une note prise par moi, Jean Rohard, notaire et scribe de ce conseil. Peu après, le nouveau viguier venant à la maison commune susdite, et appliqué dans la salle de cette dernière, a été mis en possession du tribunal de ladite salle par les consuls selon la coutume. Et il a révoqué dans le tribunal, selon la coutume, tous les conseillers de l'année précédente de la présente cité. Et ici même, sur la requête et présentation desdits consuls, il a créé en tant que serviteur de la cour royale de la cité le prudhomme Jean Mejon, qui a juré selon la coutume en forme.

20

NOTES

1. *FASSIN, Le Musée, 1878, p. 16.*
2. *Br. SCHLIEBEN-LANGE, Actes du XVIII^e congrès..., t. 5, p. 4.*
3. *A. BRUN, Introduction du français..., p. 73.*
4. *M.-R. BONNET, Ph. RIGAUD,* ***Letras als consols d-Arle.***

Brève bibliographie

M.-R. BONNET, Ph. RIGAUD, ***Letras als consols d-Arle,*** *Bulletin de la Société d'études historiques du texte dialectal, n° 4.*

A. BRUN, ***Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi,*** *Slatkine Reprints, Genève, 1973.*

É. FASSIN, ***Le Musée,*** *1878, p. 16.*

P. PANSIER, ***Histoire de la langue provençale à Avignon du XII^e*** *au* ***XIX^e siècle,*** *Slatkine Reprints, Genève, Laffitte Reprints, Marseille, 1974.*

Br. SCHLIEBEN-LANGE, Introduction, Actes du XVIII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes, t. V, Max Nemeyer Verlag, Tübingen, 1988.

L. STOUFF, ***Arles à la fin du Moyen Âge,*** *Université de Provence, Aix-en-Provence, 1986.*

Abréviations :

A.M.A. Archives municipales d'Arles.
B.M.A. Bibliothèque municipale d'Arles.
A.D.M. Archives départementales de Marseille.

LE RADEAU

Les Amis du Vieil Arles ont déjà publié les souvenirs de Marcel Audema sur le Mas de Cabassole. Voici à nouveau une évocation de la *vie en Camargue et en Crau au début du siècle, qui devrait intéresser nos lecteurs.*

"LE RADEAU", tout un village, ce mas planté au milieu des vignes, des rizières, des marais, comme une île au milieu des mers ! Une île heureuse !

Une cinquantaine de personnes y vivaient, y travaillaient, avaient leur place à longueur d'année.

Tout se faisait là, même le pain : chaque jour, le boulanger cuisait de longs pains fendus dans le four profond chauffé au bois. Le fournil, chaud et odorant, toujours allumé m'attirait, moi, une petite fille de quelques années qui ne tenait pas en place.

Mon grand-père était régisseur et nous habitions tous ensemble : mon père, ma mère et les deux sœurs de ma mère.

L'une, cantinière, préparait chaque jour les repas de tous les ouvriers, son mari s'occupait de la cave. De grands réservoirs assuraient le vin pour toute l'année et pour tout le monde. Mon oncle et ma tante avaient deux filles et vivaient dans un appartement voisin du notre, au-dessus de la vaste salle où mangeaient les hommes.

Juste à coté, la ''souillarde", une petite pièce qui servait de réserve avec un évier où on lavait la vaisselle. Nous avions l'eau courante potable à un robinet, une eau pompée dans le Rhône et amenée au mas par un grand canal. Toute la propriété en bénéficiait. L'eau du puits, dans la cour, ne servait plus.

Mon autre tante avait en charge la basse-cour, un troupeau bruyant de quatre-vingts oies et quelque deux ou trois cents poulets.

Son mari, le bayle, aidait mon grand-père. Il distribuait et surveillait les travaux des hommes. C'était lui qui, deux fois par jour, sonnait la "campane", la grosse cloche qui mettait fin au repos.

Ils habitaient avec nous. J'avais deux frères et une sœur plus grands que moi. Nous nous entendions bien, sans histoire.

Mon grand-père, imposant par son physique, l'était aussi par ses qualités morales : juste et droit, il était respecté de tous et ses décisions jamais discutées.

Il avait dit une fois pour toutes, et le directeur avait dû s'y plier : "les hommes qui travaillent doivent manger à leur faim" et, alors que dans les mas voisins, on servait "un jour des haricots blancs, un jour des haricots rouges bouillis avec les os de cochon", la viande étant pour les patrons, au Radeau, les ouvriers mangeaient comme nous. Les volailles du mas suffisaient. Quelque fois le dimanche, c'était du bœuf en daube ou en pot-au-feu.

Peu de choses venaient du dehors sauf l'huile d'arachide d'Afrique (l'huile d'olive était trop chère), et les olives noires. Je me rappelle le dégoût de ma mère quand elle trouva dans un tonneau une longue chevelure noire. Elle continua à servir les hommes, mais la famille en fut privée ! Je me suis longtemps demandé si en cas d'olives vertes, les cheveux auraient été verts !

Un jardinier cultivait jalousement le potager, un monde à part, un petit paradis de deux hectares avec au-dessus des légumes, les arbres fruitiers.

Que de fruits j'ai mangés sur l'arbre, les poires géantes, les abricots dorés, les cerises rouges et brillantes, les prunes parfumées, les kakis pulpeux – avez-vous remarqué comme l'arbre se dépouille pour exhiber ses fruits ? –, les grenades couleur sang, les jujubes craquantes, et les fraises dont nous nous gavions ! Je ne parlerai pas des courges grosses comme des soleils, des melons et des citres "ah ! cette confiture !", des pastèques gorgées d'eau ! Un fossé où l'eau courait, courait, et le froissement du courant qui donnait la fraîcheur...

Personne jamais ne pénétrait dans ce jardin (le jardinier venait chaque jour demander à ma tante ce qu'elle souhaitait pour la journée), sauf nous, les enfants, et je revois mon frère, les yeux froncés, fabricant des moulins que je regardais tourner, le menton au ras de l'eau, des heures durant.

Dès que je sus marcher, au lieu de rester au mas, je suivais mon père dans son atelier où il réparait charrettes, tracteurs et autres matériels. Nous avions aussi une camionnette qu'il entretenait lui-même. Lorsqu'il visitait les terres, assise sur ses genoux, j'agrippais le volant que je dépassais à peine. Je rentrais le soir couverte de graisse et de taches de cambouis, au grand désespoir de ma mère, mais jamais elle ne m'interdit de recommencer : j'étais si heureuse ! J'en ai gardé un goût très vif pour la voiture que j'aime conduire... en excellent état !

Un autre plaisir était celui de zigzaguer à vélo avec mon frère sur les bandes de terre étroites bordées d'eau.

Les vignes étaient inondées en hivers, le riz en été. Il y avait toujours de l'eau quelque part. Quelle liberté, quelle insouciance nous avions !

Et puis je me rappelle le jour de la paye des ouvriers. Dans le bureau de mon grand-père, éclairé par le feu de cheminée, les hommes entraient un par un et je poussais vers eux l'argent déjà compté. J'étais fière de cette tâche importante et la faisais avec un grand sérieux. J'avais alors cinq ou six ans. Mon grand-père ne me priva jamais de ce plaisir. Je crois qu'il m'aimait un peu plus que les autres : moi seule le tutoyais !

Depuis 1900, il était régisseur au Radeau pour un "Monsieur" de Marseille, directeur des S. du M. Il y resta trente ans et le quitta sur un malentendu. Il s'agissait d'un chemin principal qui aurait été plus facile goudronné. Le directeur refusa toujours malgré les difficultés d'accès pour les charrettes et les chevaux par temps de pluie, quand la terre se gonflait de boue. Tous les hommes suivirent mon grand-père, sauf le palefrenier à cause des chevaux à soigner.

Née en 1921, j'y restai donc dix années. Que de souvenirs, de balades, de veillées ont enchanté mon esprit ! On suivait les saisons dans les occupations et dans les fêtes aussi.

Noël par exemple, et ses préparatifs... C'étaient les moments les plus gais de l'année ! Une semaine à tuer, à plumer, à découper, à pétrir, à rouler, à parler, à s'activer. Les femmes surtout. Les repas, la veille de Noël, et le lendemain, se passaient en famille, avec quelques amis venus d'un mas voisin.

Ils apportaient leur accordéon. Les hommes, les ouvriers, ceux qui restaient, presque tous, mangeaient à part autour d'une longue table recouverte de zinc aux reflets froids sous la lampe à pétrole.

Dans cette pièce, la cheminée couvrait un mur entier. C'était ma tante qui faisait la cuisine, comme le reste de l'année.

Le soir de Noël, je me rappelle, on servait des cardes et des céleris bien blancs à l'anchoïade, les foies et les gésiers de volailles en ragoût, spécialité de ma mère, j'en ai encore le goût mais hélas plus la recette, et les fromages, du roquefort, du fromage blanc de vache.

Nous en avions une, une seule, pour son lait, parce que depuis la guerre mon grand-père suivait un régime. Le même fromage blanc, égoutté, était préparé une fois sec, trempé dans le vinaigre, avec poivre et laurier, en couches successives dans une caillette bien

fermée, on le laissait ainsi un temps plus ou moins long, et alors, quelle piquante douceur on avait sur la langue ! Préparé avec le lait de brebis, c'était encore meilleur.

Ma mère fabriquait aussi la brousse, à partir du petit lait de brebis, bouilli, dont on recueillait l'écume, mise ensuite dans un moule. On la dégustait telle quelle ou sucrée, parfumée à la fleur d'oranger. L'eau m'en vient encore à la bouche, que j'avais grande et gourmande !

Puis venaient les desserts et la toile cirée grenat chatoyait : les oreillettes, une montagne d'oreillettes dorées, saupoudrées de sucre, préparées par ma tante, les voisins en apportaient aussi une pleine corbeille couverte d'un linge blanc, les fougasses à l'huile d'olive ou sucrées, les fougasses aux gratillons qui fondaient au palais, les nougats, les oranges et les mandarines – on n'en avait pas toute l'année –, les papillotes...

On dansait au son de l'accordéon, on jouait au loto, aux dames, aux cartes. Et on allait dormir, gais, un peu trop, encore bavards, à cause des vins blancs ou rosés, tous faits au Radeau. À cause aussi de la carthagène et d'un vin couleur de miel clair, transparent, le "vin Jaquet", dont ma tante faisait une consommation un peu exagérée malgré ou à cause de ses dix huit degrés !

Le lendemain, on servait les volailles à la broche, poulets, oies, pintades, les poules d'eau et bécasses chassées par mon père et mon oncle et servies sur des tranches de pain, les canards sauvages en sauce.

Avant les viandes, il y avait eu les charcuteries. Huit cochons étaient tués dans l'année, et mon père en faisait les jambons, le boudin à l'oignon (les séances d'épluchage où tout le monde pleurait !), les boulettes dans la crépine. La viande était salée, ma mère pendant des heures la roulait dans le sel fin pour bien l'en imprégner, je vois encore le mouvement fort et sûr de ses poignets sur le galet.

Après tout cela, la salade frisée au cœur blanc rafraîchissait les bouches. On finissait par les melons "espagnols", à l'écorce rugueuse, conservés dans la paille, et les raisins verts suspendus dans une chambre au nord depuis leur cueillette.

Les jours suivants, chacun retrouvait ses occupations, un quotidien chargé.

Ah ! le jour mensuel de lessive où ma tante et ma mère lavaient

les quelques cinquante draps, les savonnaient avant de les faire bouillir dans de rondes lessiveuses avec les cendres de sarments de vigne, et les étendaient sur l'herbe ! Comme la toile blanchissait au soleil ! Je revois la distribution le soir, deux hautes piles de draps blancs sur deux chaises face à face, et chacun de venir chercher le sien !

À l'âge de sept ans, on m'envoya à l'école à F... Je ne rentrai qu'aux vacances. Je connus alors toutes les maladies de l'enfance, toutes ! Il y eut même l'appendicite. Mais ceci est une autre histoire, moins belle, plus douloureuse, une soif intense pendant un mois de diète totale, allongée avec de la glace sur le ventre, de la glace qu'un ami allait chercher chaque jour à la ville la plus proche. Je me rappelle le papier de ma chambre dans ses moindres détails.

Puis mon grand-père quitta définitivement le Radeau et la vie changea. Mes parents s'installèrent dans un mas voisin étendu, mais le travail ne manquait pas et mes bras avaient grossi : je n'allai plus à l'école. Mon grand-père vivait avec nous. Il n'eut plus de responsabilités à la mesure de ses capacités. Il trouvait toujours quelque chose à faire, mais je crois qu'un peu de son âme était restée là bas.

Quant à moi, la campagne avait forgé mon esprit et mes muscles aux travaux les plus durs, aux chagrins les plus grands qui me furent imposés plus tard.

Peut-être "LE RADEAU" me sauva-t-il du naufrage...

Je m'appelle Marcelle.

Ces propos ont été recueillis par Yolande CLERGET

SOMMAIRE
DES NUMÉROS DE 1988

Éditorial par Thérèse Guiraud ..... N°64 page 1

Éditorial par Thérèse Guiraud ..... N°65 page 1

Petite histoire des reines d'Arles
par Jeanine Castenet ..... N°64 page 7

Inédits arlésiens : Arles sous la Seconde République
par Rémi Venture ..... N°64 page 22

Louise Galet par René Garagnon ..... N° 65 page 2

Inédits arlésiens : il y a deux siècles :
le grand hiver de 1788 par Rémi Venture ..... N°65 page 6

Une prestation de serment en 1487
par Marie-Rose Bonnet ..... N°65 page 14

Le radeau ..... N°65 page 22

Supplément au n°65 du bulletin des A.V.A.

Entre Nous

UNE CURIEUSE INAUGURATION

Le 4 novembre dernier une cinquantaine d'invités essayaient de se réchauffer dans l'air frisquet de l'automne, conviés à venir "inaugurer" les travaux de la future crypte archéologique de Trinquetaille.

Cette crypte est située sous l'immeuble le Salomon sis au carrefour des rues Brossolette et Benoit ; le bâtiment est conçu pour abriter 22 logements, 6 commerces et 20 places de parking (et peut-être un bureau de poste si l'administration concernée veut bien se laisser fléchir).

En projet depuis 1983, la réalisation a été retardée de 2 ans par une louable volonté de sauvegarder le site de la part des promoteurs et de l'architecte. Il faut dire que la délivrance du permis de construire était subordonnée à la réalisation de fouilles sur ce site très proche des remarquables découvertes de la verrerie. La qualité et l'importance des trouvailles faites sur le chantier (villa et habitants en couches continues pratiquement depuis le 1er siècle avant JC jusqu'au VI^{e} après) ont imposé la conservation sur place dans une crypte qui sera ouverte au public dès la fin des travaux.

Toutefois, les 3 mètres d'épaisseur de la couche archéologique sont actuellement protégés par une forte couche de sable et il n'y a absolument rien de visible. N'était-il pas prématuré d'organiser, sur place, une manifestation, alors que seules quelques poutres en béton ou quelques coffrages sont visibles ?

Il n'y avait rien à inaugurer ce jour-là, rendez-vous dans 1 an...

P. N.

NOUVELLES BRÈVES :

PROJETS

Le théâtre antique : un projet d'aménagement est actuellement à l'étude; la maquette que nous avons pu entrevoir ne lasse pas d'inquiéter. En effet, il serait question de creuser des loges ou magasins derrière

les colonnes célèbres du mur de scène (à la place d'une pelouse chère à certaine gardienne). Ne risque-t-on pas d'abîmer ce site (o combien archéologique) ne serait-ce qu'en tapant dans le rocher de la colline d'Arles qui affleure ici ?

PS (in cauda venenum) : les sarcophages à l'entrée des Alyscamps gisent toujours renversés, depuis l'hiver dernier (voir notre bulletin n°64). Aux dernières nouvelles, la grue attendrait que le service des jardins dessouche... Quelle efficacité !

P. N.

UN LIVRE SUR ARLES QUI CONCERNE LES AMIS DU VIEIL ARLES

Après le livre de P. BARTHÉLEMY, une nouvelle parution vient enrichir la bibliothèque des amoureux de notre ville, il s'agit de l'ouvrage collectif intitulé "ARLES, la lumière de VINCENT". Sous la direction de J. L. SIEGEL, l'ADIPA publie ce remarquable recueil de 360 photos originales de D. BOUNIAS exaltant la lumière de notre ville qu'inspira Van Gogh.

Les Amis du Vieil Arles sont particulièrement concernés par ce livre puisque Pierre NÉRI, membre du conseil d'administration et déjà auteur de plusieurs articles publiés dans notre bulletin, a participé largement à l'élaboration des textes. Il est en effet l'auteur des pages consacrées au Rhône, aux fêtes de l'été en ARLES ainsi que des évocations poétiques de l'hiver en Crau, du printemps dans les Alpilles et de l'automne en Camargue.

Nous sommes heureux de féliciter l'auteur de ces textes en espérant que cet ouvrage soigneusement réalisé donne envié aux Arlésiens de regarder mieux la ville et aux autres de venir la découvrir.

Un beau cadeau de fin d'année.

T. G.

SANTONS ET SANTONNIERS.

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli l'annonce de la création d'une maison des santons et des santonniers par M. CAMOIN lors de l'inauguration du 32^{e} Salon au cloître de St Trophime.

Cette nouvelle structure se mettra en place dans l'ancien grenier à sel, au quartier de la Roquette. Les A.V.A. s'en réjouissent d'autant plus qu'ils se battent depuis des années pour la conservation et la réhabilitation de ce bâtiment trop longtemps négligé.

Si le salon d'Arles reste la plus grande manifestation consacrée à l'art du santon, les foires et expositions fleurissent un peu partout dans la région et nous nous en félicitons.

Pour la première année, la section "Étude des traditions" du G.E.H.A.M. de Mouriès, animée par Mmes ARTHUS, SAQUET et SECOMAN

— membres des A.V.A. — a organisé du 11 au 13 novembre une exposition, intitulée "Santons, crèches et belens", qui regroupait des pièces anciennes et modernes de grande qualité. Une crèche japonaise a eu un succès particulier : c'était une copie de celle offerte par l'empereur Hiro-Hito à Sa Sainteté le pape lors de son voyage au Japon. D'autre part une animation supplémentaire a été donnée le dimanche 13, avec une conférence de Mme Maïté LAURENT, du Flourège d'Avignon, sur le thème "La Nativité et ses représentations".

Félicitations à nos voisins de la Vallée des Baux.

G. P.

SAINT CÉSAIRE D'ARLES

Le samedi 5 novembre, à l'occasion de la nouvelle parution des Sermons de St Césaire, des manifestations prestigieuses, présidées par Mgr Panafieu, archevêque d'Aix et d'Arles, ont été organisées dans notre ville, après deux autres journées, l'une à Marseille l'autre à Aix-en-Provence. Un public particulièrement nombreux, venu de toute la région a pu assister en la salle d'honneur de l'hôtel de ville à une conférence par Mme Marie-Josée DELAGE, professeur aux États-Unis, sur "Un évêque au temps des invasions". La conférencière a brossé un remarquable tableau de la situation arlésienne au VI^{e} siècle et a fait revivre avec beaucoup de talent et de précision cette admirable figure de prélat et surtout de prédicateur dans une époque difficile.

La seconde partie du programme était consacrée à l'archéologie et M. J.M. ROUQUETTE a présenté les vestiges du couvent de religieuses confié par St Césaire à sa sœur Césarie, le "Grand Couvent" occupé jusqu'à la Révolution dans le quartier de l'Hauture.

Exceptionnellement le public a pu accéder à l'espace compris entre le rempart antique et l'Enclos St Césaire, à l'intérieur de la tour des Mourgues et à l'église St Jean de Moustier, lieux mystérieux que l'on souhaiterait voir plus souvent ouverts.

C'est enfin à la Primatiale St Trophime que se sont poursuivies les manifestations avec la lecture d'homélies de St Césaire par Mlle Odyle RIO, reine du Félibrige et M. Michel Etcheverry, de la Comédie Française, tandis qu'une messe pontificale couronnait cette magnifique célébration.

G.P.

ARCHÉOLOGIE EN PAYS D'ARLES

Nos amis du Paradou — autrefois Saint-Martin-de-Castillon — ont célébré le 11 novembre leur saint patron en organisant une journée archéologique qui a connu un grand succès. Depuis 3 ans des fouilles sont effectuées sur le site de Castillon, et récemment les travaux d'aménagement du futur

camping ont permis des découvertes intéressantes concernant l'aqueduc de Barbegal. L'Association archéologique du Paradou, créée en mars 1988, subventionnée par la municipalité, travaille en collaboration avec le C.N.R.S., la Direction des Antiquités de Provence et le Centre Camille Jullian d'Aix. Un compte rendu des fouilles récentes a été fait pour le site de Castillon et celui du futur Camping, une visite sur le terrain étant ensuite proposée au public.
Bravo pour cette initiative et tous nos encouragements pour continuer dans cette voie.
Le 19 novembre, c'est à Mouriès que l'Union archéologique des Bouches-du-Rhône tenait son assemblée annuelle. M. Saquet, président du Groupe d'études historiques et archéologiques de Mouriès faisait un historique de la cité, puis M. Marcadal commentait les fouilles de l'Oppidum des Caisses. D'autres interventions concernaient des sites comme Entremont ou Roquefort la Bédoule par exemple. Le Groupe archéologique arlésien était présent avec M.M. Pierre MULLER et Pierre MARION qui travaillent toute l'année avec des jeunes, en collaboration avec le Service des Musées d'Arles. Compte-rendu était donné de leurs derniers travaux sur différents sites de notre ville.

Nous vous rappelons que le 22 janvier prochain M. SAQUET viendra à 18 h à la salle d'honneur de l'hôtel de ville pour une conférence illustrée de diapositives sur l'Oppidum de Mouriès et les fouilles récentes.
D'autre part, le dimanche 22 février à 14 heures 30, monsieur AUBERT, guide conférencier, nous fera découvrir les aspects cachés de la CHARTREUSE DE VILLENEUVE LES AVIGNON. Le rendez-vous est fixé devant la Chartreuse.

G. P.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle aura lieu le SAMEDI 14 JANVIER 1989
à 17 HEURES
SALLE PONS ET JEAN DEDIEU.

Venez nombreux.

SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEIL ARLES

Pour la protection de son patrimoine historique et esthétique
fondée en 1903 - reconstituée en 1971

Présidents d'honneur

+ Frédéric MISTRAL
M^{e} Pierre FASSIN

+ Émile FASSIN
André VAILHEN-REMACLE

Comité de parrainage

Henry AUBANEL - Élisabeth BARBIER - Louis BAYLE - + Gaston BONHEUR - Marcel BONNET - + Henri BOSCO Jacques de BOURBON-BUSSET - Hedwige BOUTIÈRE - + Marcel CARRIÈRES - André CASTELOT - + Duc de CASTRIES - Jean-Pierre CHABROL - + André CHAMSON - Edmonde CHARLES-ROUX - Yvan CHRIST - Alice CLUCHIER - Jean DESCHAMPS - Pierre DOUTRELEAU - Michel DROIT - Maurice DRUON - Georges DUBY - Lawrence DURRELL - + Pierre EMMANUEL - Henri-Paul EYDOUX - Louis FÉRAUD - Charles GALTIER - René JOUVEAU - Halldor LAXNESS - Louis LEPRINCE-RINGUET - + Duc de LEVIS-MIREPOIX - .Jean-Marie MAGNAN - + Marie MAURON - Jean MISTLER - Maurice PEZET - Charles ROSTAING - Robert SABATIER - Pierre SEGHERS - Constant VAUTRAVERS.

Bureau

Président honoraire : René VENTURE
Présidente : Thérèse GUIRAUD
Vice-présidents : Pierre MAXENCE et Rémi VENTURE
Secrétaire : Françoise PONSDESSERRE
Secrétaire adjoint : Geneviève PINET
Trésorier : Robert LAUGIER
Trésorier adjoint : Jean TERRUS
Archiviste : Régis MARCHAL

Bulletin

Direction de publication : Rémi VENTURE
Équipe de rédaction : Janine CASTANET, Thérèse GUIRAUD, Pierre MAXENCE.

Supplément au bulletin

Équipe de rédaction : Pierre NÉRI, Geneviève PINET

COTISATION ET ABONNEMENT ANNUEL AU BULLETIN : 60 F
Les Amis du Vieil Arles B.P. 30 - 13633 ARLES CEDEX
C.C.P. 4439-15 F Marseille

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
Reproduction interdite sauf autorisation des auteurs.

Dépôt légal 4° trimestre 1988 - Imp. l'Homme de Bronze - Arles
Directeur de la publication : M. Venture
Commission paritaire : N° 52953